



REPUBLIQUE DU NIGER  
REGION D'AGADEZ  
DEPARTEMENT D'INGALL  
COMMUNE RURALE D'INGALL

### **Procès verbal réunion comité de salubrité**

L'an deux mille dix sept est le dimanche 24 septembre s'est tenue dans la salle de réunion de la mairie d'Ingall une réunion du comité de salubrité présidée par Mr Ghabdouane Mohamed, maire de la commune rurale et président du dit comité. Un seul point était à l'ordre du jour : la planification des activités de Chlorophylle dans la commune.

Etaient présents : voir liste de présence.

Après avoir rappelé l'importance des activités d'assainissement que mène Chlorophylle, il a exhorté l'association à continuer son aide à la commune qui en a tant besoin. Il a aussi souhaité que Chlorophylle étende ses activités dans divers domaines.

Laurent Jarry président de l'association Chlorophylle a remercié ses hôtes et a précisé que Chlorophylle ne peut intervenir que dans le domaine d'hygiène et assainissement et d'accès à l'eau potable.

Ce fut ensuite au tour de Ibrahim Alanga représentant de Chlorophylle au Niger de prendre la parole. Il a expliqué point par point les activités futures. S'en est suivi un débat.

- 1- fosses septiques : les directeurs départementaux de l'hydraulique et de l'environnement sont intervenus pour apporter à la connaissance de l'assistance qu'il y a désormais une loi qui régie l'autorisation d'implanter un ouvrage devant sa maison. Tous les projets doivent s'y conformer. En effet cette loi dit que chacun ne doit pas dépasser au delà de 1 mètre devant sa maison et que les fosses doivent se situer prioritairement dans les maisons. Cela a suscité beaucoup de réactions. Certains ont affirmé que les fosses doivent continuer parce qu'elles ne font pas plus d'un mètre, d'autres affirment que vu les écoulements des eaux usées, il est impératif de construire les fosses dans les anciens quartiers d'Ingall.
- 2- rues pavées : la proposition de Chlorophylle est de continuer les rues déjà existantes. Quant à la mare « Taga'n Goussou il faut construire une rue afin d'évacuer l'eau une fois la mare pleine surtout après la crue du Khoré. Lors d'une visite de l'équipe Chlorophylle avec l'agent d'hygiène et assainissement, il a été constaté que des constructions anarchiques autour de cette mare rendent difficile la construction d'une rue pour l'évacuation des eaux. Tous les participants ont affirmé que la mairie à l'obligation de déguerpir certaines constructions anarchiques pour le bien de tous. Des nouvelles rues pavées seront construites notamment dans le quartier Agazir béré et le quartier Alkoubla 2. D'autres voies ont été énumérées mais dépassent

largement les compétences actuelles de Chlorophylle, il faudrait donc attendre l'étude pour se prononcer (confère point 10).

- 3- Centre de stockage : depuis plusieurs années, Chlorophylle stocke des piles usées échangées contre le mil avec les femmes et les enfants. Ces piles sont stockées dans des tonneaux et des sacs vides menacés par le soleil. Nous avons décidé de construire une chambre pour stocker ces déchets en attendant un centre de stockage. Ces piles seront transportées en France pour être traitées avec celles collectées à Agadez par une autre association.
- 4- Remblayage des mares : pour ce programme, Chlorophylle entend pousser les ordures qui se trouvent aux alentours de certaines mares (mare de Kountché, Massayan N' goussou, Tako N' goussou) à l'intérieur et couper les arbres de ces mares. Pour le remblayage proprement dit il devrait être fait après l'étude. Le long de la route de Tahoua deux petites mares pourront aussi être remblayées mais avec des matériaux ramenés, ce sont Addoukoul et Dan Gomna.
- 5- sensibilisation : cette activité est toujours menée par les « Femmes Relais » qui ont récemment reçu deux formations une en assistance sociale et l'autre en hygiène générale et assainissement. Le secrétaire général de la mairie nous a informés que les « filets sociaux » font également la sensibilisation. Il a promis de nous mettre en contact afin de se compléter dans cette activité pour mieux servir la commune.
- 6- Pépinière : Chlorophylle envisage de faire une pépinière mais elle se pose un problème d'entretien des arbres. Plusieurs propositions ont été faites : à savoir planter les arbres le long de la grande voie qui mène au marché, dans les écoles, au niveau des services techniques, dans les concessions. Pour ce dernier point, les femmes sont mises à contribution pour sensibiliser la population. Le commandant de l'environnement a proposé quelques arbres à mettre en pépinière notamment : le Neem, le Jujubier, le Balanites.
- 7- Pompe à motricité humaine : une pompe a été implanté en 2010 dans le kori à l'entrée de la ville. Cette pompe est renversée la même année par un grand kori. Elle est actuellement au niveau de l'ACREMA Tahoua pour réparation. Elle sera placée à Torguit après la construction d'un puits sur avis du service technique et de la mairie pour validation du lieu d'implantation.
- 8- Latrines publiques : les latrines des écoles construites depuis 2004 par Chlorophylle seront rénovées pendant cette programmation.
- 9- Petite adduction d'eau : différentes adductions d'eau ont été réalisées au centre de santé, à l'école traditionnelle, à la medersa. Chlorophylle s'engage à réhabiliter la pompe de l'école traditionnelle coupée depuis l'année dernière pour faute d'impayés. En effet ce robinet est utilisé généralement pendant la nuit par la population environnante qui laisse l'eau couler pendant toute la nuit.

- 10- Etude des mares : Laurent Jarry a informé l'assistance qu'un cabinet d'étude est déjà choisi et viendra à Ingall pour ce travail. Il rencontrera les autorités administratives, les services techniques concernés et la population pour mener à bien l'activité.
- 11- Participation de la mairie : la mairie participe dans ce projet par la valorisation de son service technique et les ouvrages qu'elle réalise durant cette phase du projet.
- 12- Lavage des mains au savon : cette pratique sera vulgarisée dans les écoles dès la rentrée des classes. Elle sera conduite par le directeur départemental de l'hydraulique et l'agent d'hygiène et assainissement.
- 13- divers : un chef de quartier a soulevé le problème de Prosopis qui menace dangereusement la palmeraie et envahi certains espaces de la ville. La réponse du président de l'association Chlorophylle est que nous n'intervenons pas sur ce domaine. La solution trouvée est que le directeur départemental de l'environnement fasse un dossier à cet effet. Ce dossier sera suivi par Chlorophylle France pour la recherche de financement.

Président du comité

Ghabdouane Mohamed

### Liste de présence

N°	Noms et prénoms	Fonctions
1	Ghabdouane Mohamed	Maire de la commune
2	Ahmed Awayis	Secrétaire général mairie
3	Zainabou Mohamed	Agent hygiène assainissement
4	Alou Illé	Directeur environnement
5	Mindaou Falké	Directeur hydraulique
6	Laurent Jarry	Président Chlorophylle France
7	Ibrahim Alanga	Représentant Chlorophylle au Niger
8	Ismael Hamma	Coopérative Habdigui
9	Amadan Tako	Coopérative Habdigui
10	Kader Irzak	Coopérative Habdigui
11	Elhadj Ibrahim Maha	Représentant chef de village d'Ingall
12	Tanine Elhadj Hanna	Membre relais
13	Maidagi Inwal	Chef de quartier
14	Aghali Bilal	Chef de quartier
15	Haidara Agack	Chef de quartier
16	Aghali Bazo	Société civile